



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR EN VUE DE L'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE SUCCESSION

Vous venez de perdre un proche, les NOTAIRES DE LAMBERSART vous présentent leurs sincères condoléances.

Pour la préparation du rendez-vous d'ouverture de la succession, nous vous invitons à vous munir des pièces suivantes.

Cette liste pourrait le cas échéant être complétée, lors du rendez-vous, en fonction des spécificités de votre dossier.

- Acte de décès
- Livret de famille
- Références des comptes bancaires (Caisse d'Épargne C.C.P etc...)
- Titre de propriété des immeubles
- Testament (s'il y a lieu)
- Contrat de mariage
- Donation entre époux – Donation aux enfants
- Photocopies des cartes grises des véhicules
- Référence des Caisses de Retraite
- Taxe d'habitation de l'année précédente
- Taxe foncière de l'année précédente
- Déclaration d'impôts sur les revenus de l'année précédente
- Solde des emprunts et de tout passif éventuel

Pour toute hésitation, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition au 03 20 93 87 30

Blandine LEPERS-BOULOT

Manon JOLYOT

175 Rue de Lille

BP 70062

**59831 LAMBERSART
CEDEX**

**Du lundi au vendredi
de 9h15 à 12h15
et de 14h à 18h**

**Tél. : 03.20.93.87.30
Fax : 03.20.93.83.66**

ndl-lambersart@notaires.fr